

## SEANCE DU 11 AVRIL 2017

### REGIE DE TRANSPORTS – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Sous la présidence de Mme Beaudouin, le Compte Administratif 2016 de la Régie de Transports est présenté. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du conseil adoptent à l'unanimité des votes le compte administratif 2016 comme suit :

section d'exploitation : solde créditeur 10 403.78 €

section d'investissement : solde créditeur 21 518.90 €

Affectation du résultat d'exploitation : Excédent de fonctionnement capitalisé (art 1068): 0 €  
Report à nouveau d'exploitation : 10 403.78 €

### REGIE TRANSPORTS - COMPTE DE GESTION 2016

Le compte de gestion de Mr le Receveur n'appelant ni observation ni réserve, il est adopté à l'unanimité des votes.

### REGIE DE TRANSPORTS – BUDGET PRIMITIF 2017

Mme Beaudouin propose le budget primitif 2017 de la Régie de Transports ; après délibération il est adopté à l'unanimité des votes tel que proposé ;

il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

section d'exploitation : 20 453 €                      section d'investissement : 24 336 €

### RESTRUCTURATION DE VOIRIES

Mme le Maire rappelle aux Membres du Conseil que plusieurs voiries de la commune sont en mauvais état ; une réfection doit être prévue : revêtement rue des chardonnerets, hameau de Beaulieu, allée des tilleuls, hameau du chemin, trottoirs rue Jean Douence et Alexis Ricordel .

L'estimation globale des travaux s'élève à 88 675.81 € HT

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil

Décident :

- de faire effectuer ces travaux
- de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2017 (DSIL)
- de solliciter une subvention auprès du Département
- de financer le solde de l'opération sur les fonds propres de la commune

Approuvent la dépense qui sera inscrite au budget 2017

Autorisent Mme le Maire à toutes les démarches et signatures nécessaires à l'avancement du projet.

### COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2017

Mme le Maire présente au Conseil le projet de Budget primitif 2017 préparé par la commission des finances. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité des votes le budget primitif 2017 tel que proposé par Mme le Maire.

Il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 782 220 €

Section d'investissement : 449 481 €

### Questions diverses

Mr Halbourg signale une pose de borne incendie rue de l'étang, très près de la route et sans protection. Le Conseil en prend acte.